

Association Générations Loisirs Beaujolais

Mairie de Denicé

35 Grand rue

69640 Denicé

aglb69640@gmail.com



Assemblée Générale de l'AGLB

Le 25 mars 2024, à la salle des associations à Denicé, s'est réuni le conseil d'administration ci-après relaté.

Les personnes présentes sont : voir feuilles d'émargement.

Les co-présidentes sont désignées en qualité de présidentes de séance et Antonia Mercier est désignée en qualité de secrétaire.

Le bilan moral 2023 (voir tableau des adhérents et répartition des adhérents pages 3 à 5 de la présentation ci-jointe)

On note une baisse des adhérents sur les activités de 319 à 303 adhérents sur l'année.

Le bilan des activités 2023 (voir page 6 de la présentation ci-joint)

L'ensemble des activités remportent un franc succès notamment celles proposées par Ronan Davrieux. En effet, le Pilate et la Gym douce sont plébiscités.

Une baisse de fréquentation des cours de Latino Dance et Dance Toning de Carolina Montès. Toutes les activités sont bénéficiaires sauf la latino dance/ Toning et dégagent au total un bénéfice de 4255 €.

Pour rappel les capacités d'accueil sont les suivantes :

- ▶ Capacité d'accueil
 - Pierre POLOT : 47 enfants (mercredis et petites vacances scolaires et dernière semaine d'août)
 - Ecole Publique de Denicé : 70 enfants (en juillet)
 - Equipe encadrante
 - ▶ 1 directeur
 - ▶ 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
 - ▶ 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans

Le bilan financier 2023 (voir pages 8 à 12 de la présentation ci-jointe)

Sur l'activité « Graines de loisirs », centre aéré, il y a une perte de plus de 6 000 €.

Le bénéfice d'environ 4200€ des activités loisirs équilibrent les comptes avec un solde positif d'un peu plus de 300 €.

Compte tenu des augmentations successives des charges sur 2023 et 2024, nous avons établi un budget prévisionnel 2024 avec un déficit attendu de plus de 11 000 €. L'excédent de recettes réalisé avec les activités loisirs ne suffira pas à combler les pertes sur 2024.

C'est pour cette raison que nous avons sollicités les maires des communes subventionnant Graines de loisirs afin de demander des subventions complémentaires ; afin de pérenniser l'activité de graines de loisirs. Outre les augmentations des frais subis de restauration, ménage nous avons aussi fait le choix de proposer un CDI à une animatrice et d'augmenter les salaires de l'ensemble des salariés afin de fidéliser nos animateurs. En effet, le recrutement est toujours tendu dans ce secteur d'activité.

Nous avons rencontré en octobre 2023, les maires des sept communes afin d'aborder le sujet de la subvention actuelle de 4600 € environ. Il est à noter que cette subvention est restée la même depuis son obtention il y a 13 ans, elle est en effet définitive et non révisable.

Etaient présents à cette réunion en octobre les maires et mairesses de Saint Cyr le Chatou, Cogny, St Julien.

Etaient absents : les Maires des communes de Montmelas et de Lacenas

Excusé : Maire de Denicé

Nous avons exposé la situation et proposé une répartition en fonction du nombre d'enfants accueillis l'année précédente ; tout en tenant compte des frais d'eau et de chauffage exposés par la commune de Denicé, qui met à disposition les salles utilisées par Graines de Loisirs. Les maires présents devaient consulter leurs conseillers municipaux et auraient souhaité connaître la position de l'ensemble des communes concernées.

En février, nous avons rencontré à nouveau les maires afin de répondre à leurs questions et s'accorder sur le mode de calcul d'une subvention supplémentaire (voir répartition page 14 de la présentation ci-jointe). Etaient présents tous les maires à l'exception du Maire de Montmelas. Ensuite, chaque conseil municipal a voté la subvention et tous l'ont accordée.

Ainsi nous n'aurons pas à augmenter les tarifs pour les familles

En 2023 l'augmentation de la journée complète de 19 € à 23 € avait été compliquée déjà le budget serré de certaines familles.

L'ensemble du conseil d'administration de l'AGLB remercie les maires de leur aide. Pour ces communes, les tarifs resteront inchangés et les enfants de ces communes seront prioritaires sur la base de justificatifs de domicile.

Par conséquent, nous proposons une augmentation de tarif pour les communes extérieures de 10 € sur l'ensemble des tarifs en vigueur, soit sur le tarif d'une journée complète un passage de 23 € à 33 € (voir nouveaux tarifs page 18 de la présentation ci-jointe)

Nous avons procédé au vote. Ces nouveaux tarifs pour les communes extérieures ont été voté à l'unanimité des personnes présentes.

Les objectifs 2024 (voir page 16 de la présentation ci-jointe) :

- ▶ Augmenter notre communication auprès des différents canaux :
 - Diffusion écoles / mairies / Facebook / Commerces
- ▶ Proposer des activités à destination des ados
- ▶ Mise en place du logiciel de gestion Noethys
- ▶ Inscriptions des familles régulières via Noethys

Les prochaines dates à retenir sont :

- ▶ Inscriptions aux vacances d'été 2024 : 25 mai 2024
- ▶ Inscriptions aux mercredis 2024 - 2025: 15 juin 2024
- ▶ Forum des associations : 15 juin 2024
- ▶ Octobre rose : 12 octobre 2024

Questions diverses dans l'assistance :

Une personne demande s'il est envisagé d'accroître la capacité d'accueil du centre aéré .

Réponse : cela n'est pas envisager pour des raisons de personnels (pénurie de candidats) et pour des raisons logistiques.

C'est également un souhait de rester une structure familiale.

Par ailleurs, si nous trouvions des locaux plus grands, leur habilitation par la PMI (pour l'accueil des moins de 6 ans) et de jeunesse et sport prendrait environ 18 mois.

Une personne demande aussi si les subventions obtenues cette année seront reconduites.

Les maires présents dans l'assistance ont répondu que ces subventions seront soumises chaque année au vote de leur conseil municipal.

Les prochaines inscriptions d'été auront lieu le 25 mai.

Une personne a demandé si des inscriptions anticipées pour les absents seront possibles.

Vanessa Tournier Fattoretto a répondu que cette possibilité sera tranchée à une date ultérieure par le conseil d'administration de l'association. En effet, nous nous étions concentrés prioritairement sur les subventions.

Par ailleurs, Etienne Colin travaille actuellement à un logiciel (au coût limité à 500€) pour dématérialiser les inscriptions et à terme procéder à des paiements en ligne.

Nous demandons aussi si nous avons de volontaires pour venir grossir les rangs du conseil d'administration.

Quatre personnes se sont désignées volontaires en tant que membres actifs :

- Audrey Clément, résidente à Denicé, Œnologue
- Sophie Leroux , résidente à Denicé, Infirmière
- Angélique Beuf , résidente à Denicé, assistante de direction au Crous
- Fanely Goutard, résidentes à Denicé, Infirmière

L'ordre du jour et les questions ayant été épuisés, la levée de séance s'est effectuée à 10H18.